

Evolution du foncier agricole

L'érosion du foncier agricole se tasse au fil du temps

Si les sources de données disponibles convergent vers le constat de sa diminution, majoritairement au profit de l'urbanisation, le foncier agricole a néanmoins tendance à se stabiliser ces dernières années.

La photo-interprétation des prises de vue aériennes, débutant avec le millésime 2004, est une source d'information précieuse pour suivre l'occupation agricole du territoire. En 2022, ce dispositif appelé « KaruCover » met en évidence un total de 49 390 ha de surfaces agricoles, soit 30 % du territoire. Aux côtés des 22 130 ha de surfaces cultivées, les surfaces en herbe représentent plus de 21 000 ha, souvent pour un usage d'élevage extensif. Une dynamique préoccupante est néanmoins observée : la hausse du foncier agricole non exploité, évalué à 5 600 ha en 2022.

L'occupation du sol vue du ciel depuis 20 ans

La base KaruCover s'avère être la source la plus pertinente et la plus exhaustive pour suivre les transformations du territoire dans sa globalité parmi les sources disponibles. En effet, les autres sources ont des vocations différentes que d'évaluer finement le foncier.

Cette base est un référentiel décrivant l'occupation et l'usage du sol. Il est possible de synthétiser la nomenclature de cette base en trois grandes catégories : les surfaces naturelles (forêts, surfaces en eau...), les surfaces agricoles (exploitées ou non) et les surfaces urbaines (bâties, routes...).

La base KaruCover 2022, la dernière disponible, indique que 86 405 ha de la Guadeloupe sont des surfaces naturelles et 27 930 ha des surfaces urbanisées. Le territoire agricole représente 49 390 ha en 2022, soit 30 % de la surface du département (graphique 1).

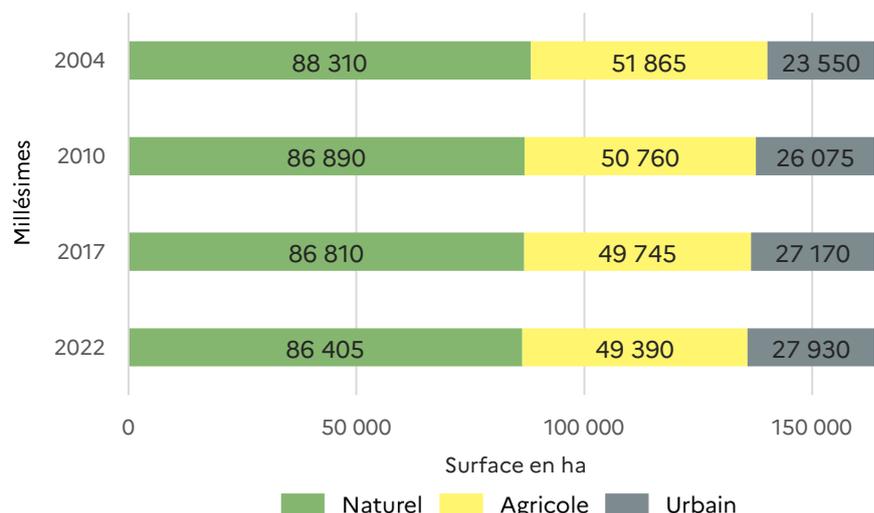
Quatre millésimes KaruCover sont disponibles pour suivre finement les mutations du territoire : 2004, 2010, 2017 et 2022. Ils confirment la baisse de la surface agricole de 4,8 % depuis 2004.

Entre 2004 et 2010, l'espace agricole diminue de 2,1 %, passant de 51 865 ha à 50 760 ha (- 1 105 ha). Entre 2010 et 2017, l'agriculture recule de 2 % (- 1 015 ha), puis diminue de nouveau de 0,7 % sur la période 2017-2022 pour atteindre 49 390 ha (- 355 ha) en

2022. Entre 2004 et 2010, la diminution rapportée à l'année est de 184 ha puis de 145 ha entre 2010 et 2017 et de 71 ha sur entre 2017 et 2022. Ainsi, le rythme de la diminution de la surface agricole ralentit.

Entre 2004 et 2022, la Guadeloupe a perdu 1 905 ha de surface naturelle soit une baisse de 2,15 %. La surface urbaine a quant à elle progressé de 4 380 ha, soit une hausse de 18,6 %

Graphique 1
Grandes catégories de la base KaruCover



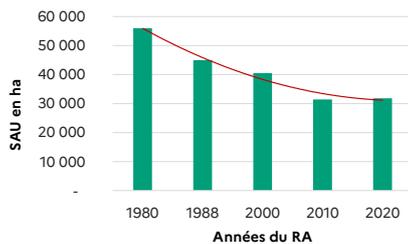
Source : Base OCS KaruCover 2022 - traitement DAAF

Un constat confirmé par d'autres sources

D'après les recensements agricoles, la surface agricole utilisée (SAU) a diminué de 43 % entre 1980 et 2020, passant de 56 000 ha en 1980 à 31 840 ha en 2020, comme le montre le graphique 2. Ce qui correspond à une baisse de 1 % en moyenne par an entre 1980 et 2020.

Graphique 2

Diminution de la SAU selon les recensements agricoles

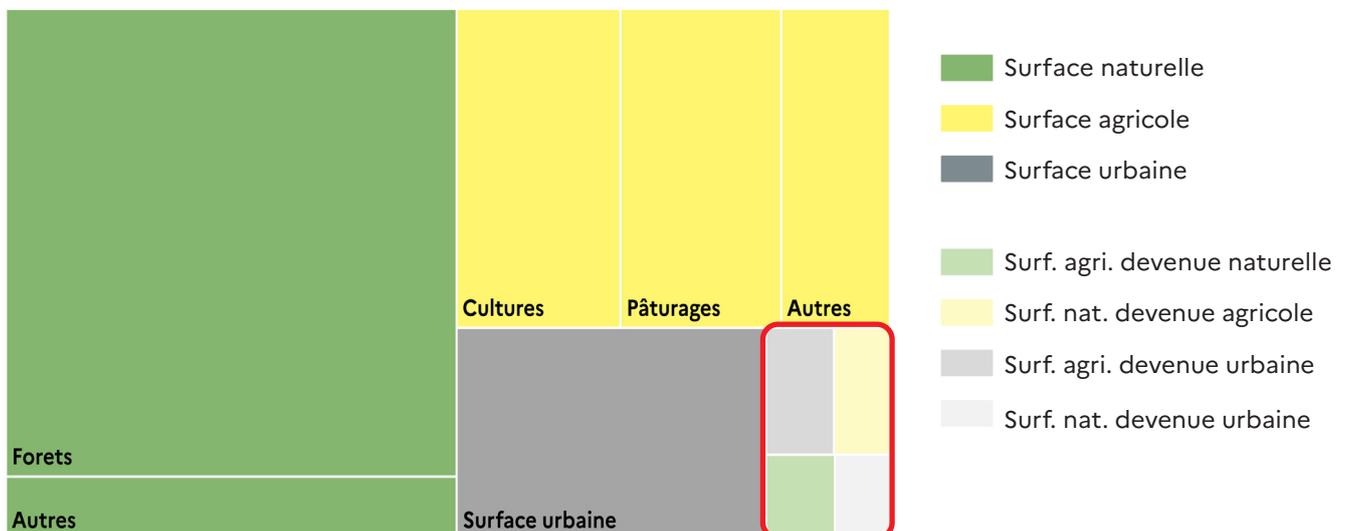


Source : Agreste - Recensements agricoles

D'après l'enquête Teruti qui permet de suivre la couverture et l'usage du sol à partir d'un ensemble de points représentatifs du territoire, observé individuellement à rythme triennal, la Guadeloupe perd en moyenne 832 ha de terres agricoles par an (-1,7 % par an) sur la décennie 2008 – 2018 . Ces observations et analyses des résultats ont été faites sur la période de 2008 à 2018 car elle permet l'étude d'une série longue, la méthodologie employée restant la même sur ce pas de temps.

Figure 1

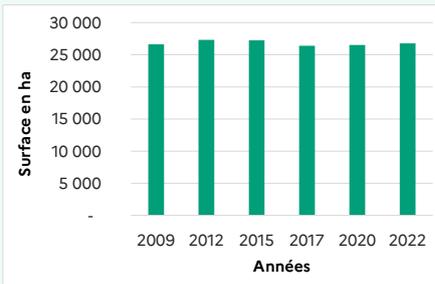
5,6 % du territoire s'est transformé entre 2004 et 2022



Source : Base OCS KaruCover - traitement DAAF

Graphique 3

Les surfaces déclarées dans le RPG restent stables



Source : ASP - registres parcellaires graphiques

Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) enregistre une surface agricole de 26 780 ha en 2022 ce qui est loin des 49 390 ha mis en évidence par KaruCover. Cette différence s'explique par le fait que certaines surfaces agricoles ne sont pas déclarées dans le RPG puisqu'elles ne font pas l'objet d'une demande d'aide.

Depuis 2009, la surface totale déclarée dans le RPG reste relativement stable aux alentours de 26 500 ha (graphique 3).

Du foncier agricole perdu... mais aussi gagné

La base de données KaruCover montre que la perte de surfaces agricoles s'est faite majoritairement au profit de l'urbanisation. Entre 2004 et 2010, la surface urbaine gagne 2 525 ha nets dont 62,6 % (1 580 ha nets) d'origine agricole, le reste étant d'origine naturelle. Entre 2010 et 2017, 1 095 ha nets sont urbanisés dont 77,2 % (845 ha nets) d'origine agricole. Sur la dernière période cela correspond à 760 ha nets dont 66,4 % (505 ha nets) d'origine agricole.

Un autre flux important observé à partir des quatre bases KaruCover est celui de la transformation de surfaces naturelles en surfaces agricoles. Entre 2004 et 2010, 1 910 ha de surfaces naturelles deviennent des terres agricoles, 585 ha entre 2010 et

2017 subissent la même transformation, 385 ha entre 2017 et 2022.

Dans le même temps, des surfaces agricoles deviennent des surfaces naturelles. Cela représente 1 435 ha entre 2004 et 2010, 755 ha entre 2010 et 2017, 230 ha entre 2017 et 2022. De façon plus marginale, des surfaces naturelles ont directement été urbanisées.

Comme l'illustre la figure 1, entre 2004 et 2022, la Guadeloupe conserve un stock global de surface naturelle de 84 345 ha, ainsi que 46 925 ha de surface agricole et 23 275 ha de surface urbaine.

5,6 % du territoire a connu une transformation au cours de cette période : 3 015 ha de terres agricoles et 1 645 ha d'espaces naturels ont été urbanisés, 2 465 ha de surfaces naturelles sont devenues agricoles et 2 055 ha de surfaces agricoles sont passés en surfaces naturelles.

Une approche territoriale

Dans le but de disposer d'analyses statistiques agricoles à une maille territoriale plus fine que la commune, un inventaire des lieux-dits (sections) a été réalisé en 1980 en vue du recensement agricole. A partir de cet inventaire, une base de données géographiques (SIG) a été réalisée en 2020 en s'appuyant sur le Plan Cadastre Informatisé. Ainsi, 2 060 lieux-dits recouvrent l'ensemble du territoire de l'archipel de la Guadeloupe.

Les bases KaruCover ont été découpées par les lieux-dits ce qui permet d'obtenir les cartes d'analyses 1, 2 et 4.

En 2022, 596 lieux-dits (29 %) sont majoritairement agricoles. Ces lieux-dits, représentés en jaune sur la carte 1, se concentrent principalement dans l'Est de la Grande-Terre, au Nord de la Basse-Terre ainsi que sur la côte au vent et à Marie-Galante.

L'agriculture identifiée par KaruCover se divise en trois grandes catégories : les terres cultivées, les pâturages et les surfaces agricoles non-exploitées. En 2022, cela représente respectivement 45 %, 44 % et 11 %.

La carte 2 indique le type d'agriculture qui est majoritairement présent dans le lieu-dit.

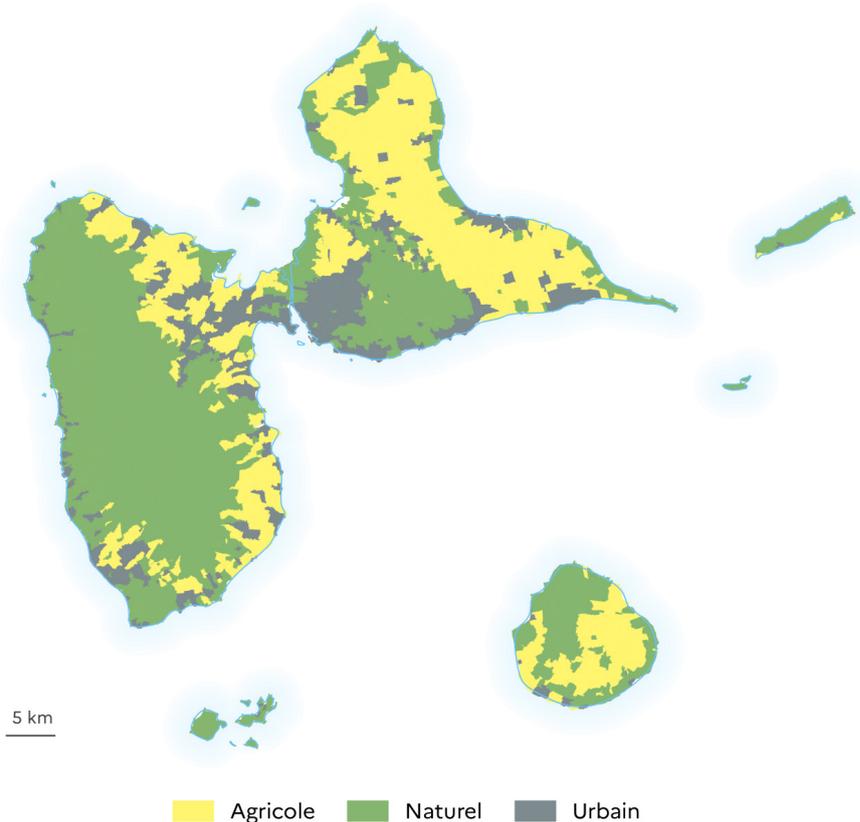
Ainsi, six grandes zones de culture ressortent. Il s'agit du Nord Grande-Terre, du Nord Basse-Terre, du Sud de la côte sous le vent, des communes de Saint-François, du Moule et de Capesterre-Belle-Eau, ainsi que la partie Est de Marie-Galante.

Les pâturages se localisent principalement dans les Grands Fonds ainsi qu'à l'Ouest de Marie-Galante.

Les lieux-dits en vert foncé sont les lieux-dits où les pâturages occupent la majorité de la surface agricole et au moins 10 % de la surface totale du lieu-dit. Le vert plus clair indique les lieux-dits où les pâturages occupent la majorité du sol agricole mais représentent moins de 10 % de la surface totale du lieu-dit.

Carte 1

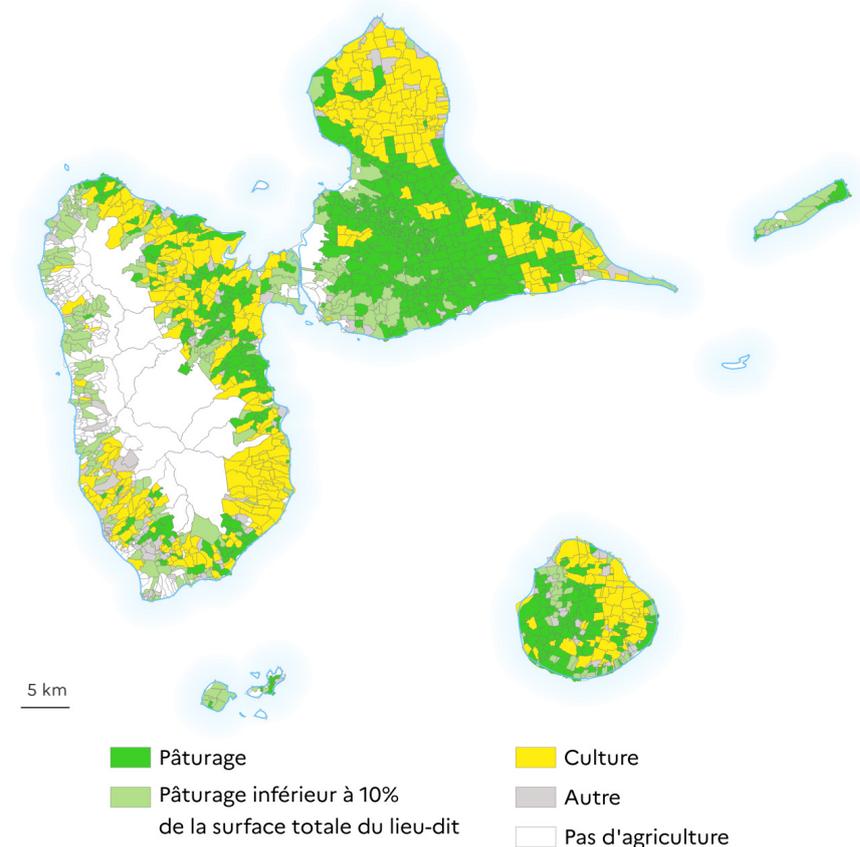
Occupation du sol majoritaire dans le lieu-dit



Source : Base OCS KaruCover 2022 - traitement DAAF

Carte 2

Type d'agriculture majoritaire dans le lieu-dit

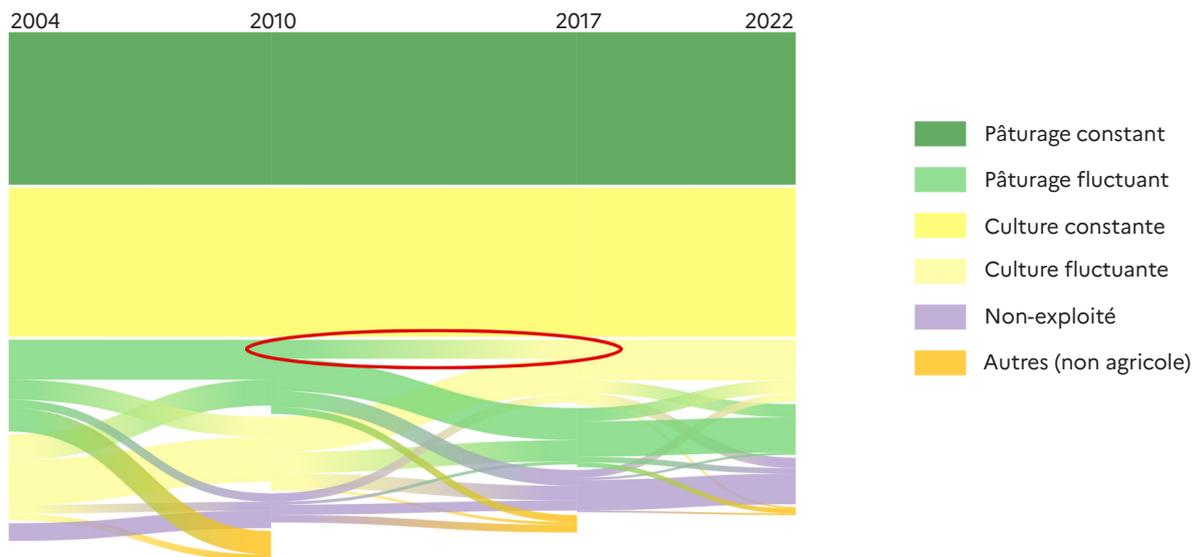


Source : Base OCS KaruCover 2022 - traitement DAAF

Figure 2

Un tiers des terres agricoles fluctue sur la période 2004-2022

Note de lecture pour le segment mis en évidence en rouge : du pâturage en 2010 a été mis en culture en 2017, cependant ces surfaces n'étaient pas forcément en pâturage en 2004 et peuvent ne pas être restées en culture en 2022.



Source : Bases OCS KaruCover - traitement DAAF

Un tiers du foncier agricole a changé d'usage agricole entre 2004 et 2022

La figure 2 représente les grands flux des terres agricoles sur trois périodes entre 2004 et 2022.

Environ un tiers du foncier agricole est occupé de façon permanente par des pâturages, un autre tiers par des cultures. Le restant, soit 20 250 ha en 2004, fluctue sur la période observée : du pâturage est mis en culture, des terres cultivées deviennent du pâturage ou sont laissées à l'abandon, des terres abandonnées sont remises en culture...

Ce sont principalement les pâturages qui disparaissent du foncier agricole.

Focus sur la canne à sucre : une baisse de 210 ha par an en moyenne

Si le RPG ne couvre pas l'ensemble du foncier agricole, il recense intégralement certaines productions

comme la canne à sucre ou la banane destinée à l'exportation.

La comparaison inter-annuelle des RPG (tableau 1) met en évidence une diminution globale nette de 1 245 ha des surfaces déclarées en canne à sucre en six ans, de 2019 à 2024, passant de 12 558 ha à 11 312 ha. Dans les faits, ce sont 2 635 ha de canne à sucre qui ne sont plus déclarés ou qui sont déclarés en une autre culture, et 1 390 ha de nouvelles surfaces déclarées en canne à sucre.

La diminution est en moyenne de 210 ha par an sur ces six années. Cependant, entre 2022 et 2023, la perte de surface en canne à sucre est de 500 ha. Cette forte diminution peut s'expliquer par le déploiement du système de suivi des surfaces agricoles en temps réel (3STR) pour l'année 2023. Ce système permet de vérifier le couvert déclaré sur les parcelles en utilisant des données acquises par satellites.

Un suivi annuel permet d'observer comment chaque parcelle est déclarée. 79,1 % des surfaces déclarées en canne à sucre en 2019 le sont toujours en 2024, 11,9 % sont déclarées dans une autre culture, 1,1 % le sont en surfaces temporairement non-exploitées et 7,9 % ne sont plus déclarées. Parmi les parcelles qui ne sont plus déclarées en canne en 2024 par rapport à 2019 (2 635 ha), 37,6 % d'entre-elles ne sont plus déclarées du tout, 5,4 % le sont en surfaces agricoles temporairement non-exploitées et 57 % sont déclarées en une autre culture (maraîchage, vergers, prairies fourrages...). La reconversion des parcelles de canne en d'autres productions est donc importante. Parmi elles, certaines pourraient néanmoins revenir en canne. Des rotations de canne avec le melon sont en particulier observées.

Focus sur les prairies

La surface en prairie déclarée dans le RPG en 2022 est de 5 590 ha ce qui est très faible comparé aux plus de 21 000 ha de prairies observées dans KaruCover 2022. Ce constat s'explique par le fait qu'il y ait peu d'aides pour les surfaces fourragères, les éleveurs ne réalisent donc que très peu de déclarations de surfaces.

Tableau 1

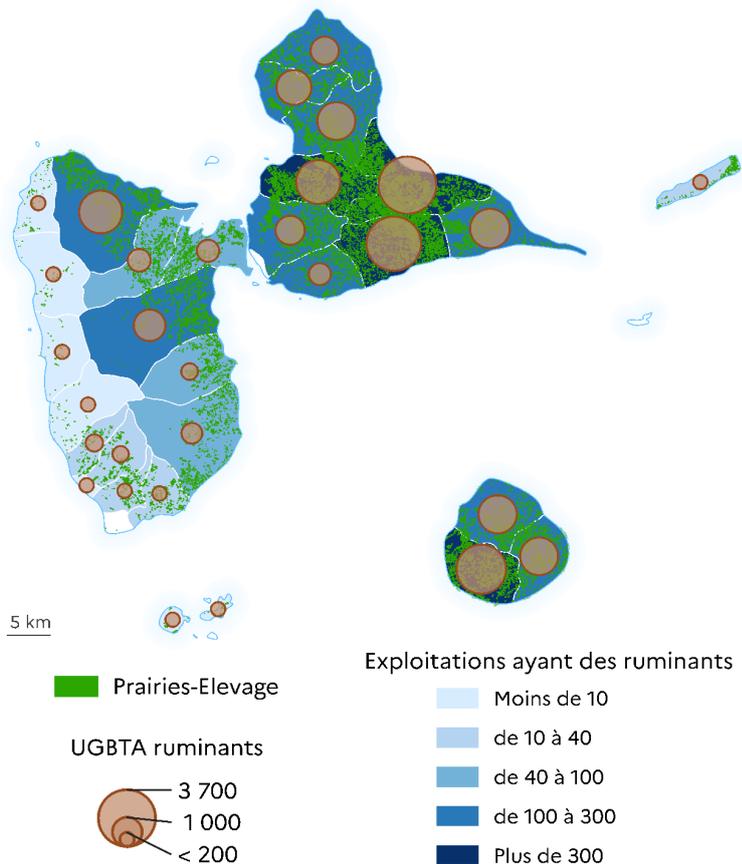
Une diminution constante des surfaces de canne à sucre déclarées de 2019 à 2024

(en hectares)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Canne déclarée	12 558	12 397	12 080	11 954	11 454	11 312
Diminution nette		-161	-317	-126	-500	-142

Source : ASP - registres parcellaires graphiques - traitement DAAF

Carte 3

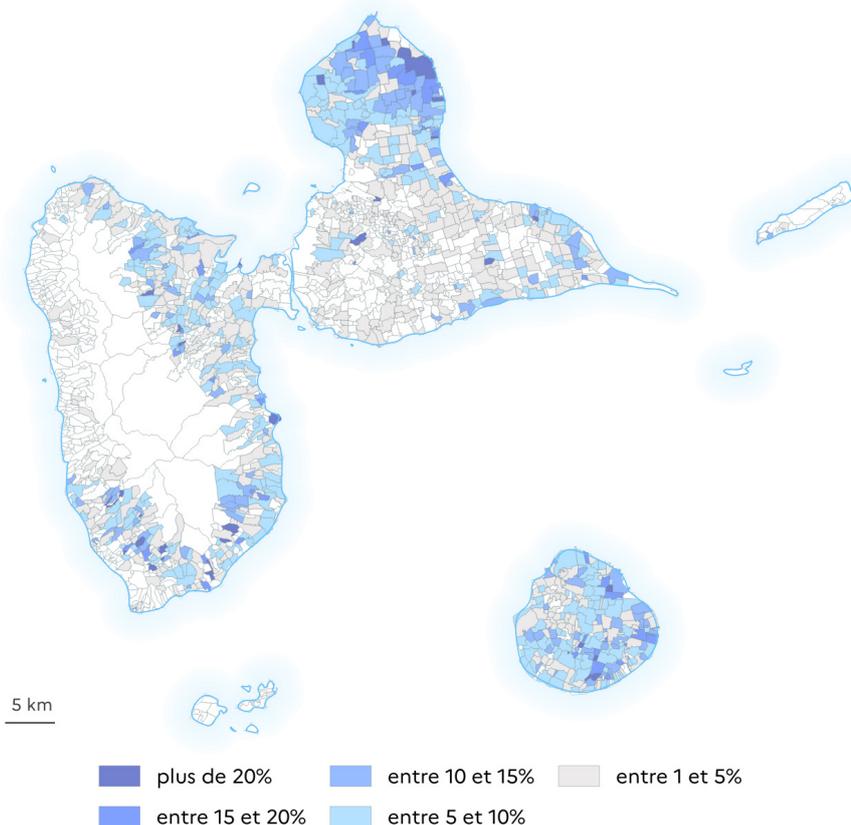
Répartition des éleveurs, des prairies et des ruminants



Source : Agreste - Recensement Agricole 2020, Base OCS KaruCover 2022

Carte 4

Part des terres agricoles non-exploitées dans le lieu-dit en 2022



Source : Base OCS KaruCover 2022 - traitement DAAF

La carte 3 met en évidence la cohérence entre la localisation du bétail et des prairies de KaruCover. Ces prairies non déclarées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) se concentrent particulièrement dans les Grands Fonds et à Marie-Galante.

Focus sur les 5 600 ha de terres constatés non-exploités

La diminution des surfaces agricoles au profit de l'urbanisation ou d'un retour à l'état naturel s'accompagne d'une hausse des terres agricoles non-exploitées. Dans KaruCover, les terres agricoles non-exploitées se définissent comme des espaces temporairement abandonnés dans un environnement agricole, des traces d'activités agricoles précédentes doivent pouvoir être identifiables.

D'après la base KaruCover, en 2004, 1 836 ha sont non-exploités, puis 3 760 ha en 2010, 5 113 ha en 2017 et 5 595 ha en 2022. Autrement dit, la surface agricole non-exploitée a été multipliée par trois entre 2004 et 2022. Les surfaces agricoles non-exploitées se situent principalement au Nord de la Grande-Terre, ainsi qu'à Marie-Galante (carte 4).

Les communes les plus touchées par la hausse des terres non-exploitées entre 2004 et 2022 sont les communes de Grand-Bourg, Capesterre-Belle-Eau et Port-Louis. La surface agricole non-exploitée a été multipliée par quatre pour ces trois communes entre 2004 et 2022, passant de 90 à 380 ha à Grand-Bourg, de 92 à 387 ha à Capesterre-Belle-Eau et de 81 à 325 ha à Port-Louis.

Toutefois, la commune d'Anse-Bertrand est la commune avec la surface agricole non-exploitée la plus importante. En 2004, 484 ha ne sont pas exploités sur la commune à comparer aux 768 ha en 2022 soit une hausse de 59 %.

Ces éléments sont de nature à éclairer les politiques de préservation des espaces agricoles, et contribuent à l'identification de zones pouvant être reconquises pour conforter des exploitations agricoles en place ou en installer de nouvelles.

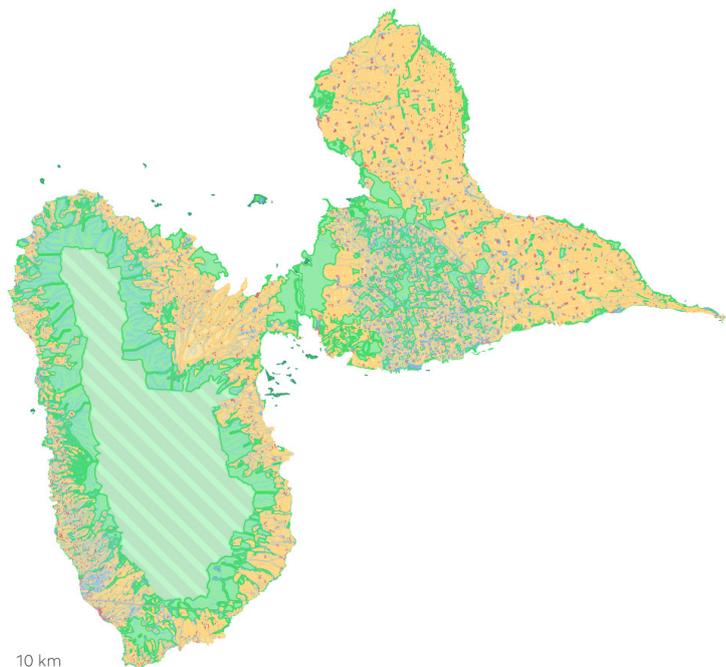
Un voyage dans le passé avec la grande carte de la Guadeloupe du XVIII^{ème} siècle

Dans le cadre d'un projet KaruGéo ayant pour objectif l'amélioration de la connaissance historique, territoriale et agricole du département, une digitalisation de la Grande carte de la Guadeloupe [ingénieurs géographes (1763)] a été réalisée. Cette numérisation fine de la carte permet d'évaluer les surfaces d'usage de l'époque pour les deux plus grandes îles de l'archipel de la Guadeloupe, la Basse-Terre et la Grande-Terre.

La surface totale numérisée pour les deux îles est d'environ 143 800 ha. Cette surface est à comparer aux 144 100 ha déterminés dans la base KaruCover de 2022. Même si les réseaux tels que les routes, chemins et/ou servitudes

Carte 5

Occupation du sol de la Guadeloupe en 1763



d'accès aux parcelles sont exagérément représentés sur la carte en parchemin, la numérisation de la carte révèle 62 000 ha de terres défrichées pour les îles de Basse-Terre et Grande-Terre. En comparant avec les 42 500 ha d'espace à usage agricole recensés dans la base KaruCover 2022 (hors Marie-Galante), une diminution de 19 500 ha est observée. Un tiers des surfaces défrichées à l'époque ne serait donc plus à vocation agricole aujourd'hui. Ainsi la part de surfaces défrichées du territoire digitalisé, à usage (très probablement) agricole est de 45 % en 1763 alors qu'en 2022 elle est de 30 % pour les deux grandes îles.

- Espace naturel
- Parcelle exploitée
- Zone occupation du bâti
- Montagne du centre
- Etendue eau
- cours d'eau

Source : KaruGéo, Grande carte de la Guadeloupe (1763)

Sources et définitions

La base « KaruCover » est un référentiel décrivant l'occupation et l'usage du sol (OCS) selon une nomenclature à 5 niveaux avec 24 postes d'occupation et 53 postes d'usage. Cette base de donnée géographique est la photo-interprétation des prises de vue aériennes fournies par l'IGN pour une année donnée. Plus de détails sur le site KaruGéo :

https://www.karugeo.fr/accueil/actualites/92_224/karucover_ocs2d_une_donnee_de_reference

Le **recensement agricole** est une enquête statistique réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble des exploitations agricoles. Les questionnaires sont réalisés en face à face avec les exploitants. Ces enquêtes permettent d'apporter une connaissance très détaillée et exhaustive de l'agriculture sur le territoire et constituent une aide à la décision pour les politiques publiques.

L'**enquête Teruti** permet de suivre la couverture et l'usage du sol à partir d'un ensemble de points représentatif du territoire. Cette enquête a été réalisée toutes les années depuis 1981.

Le **registre parcellaire graphique** (RPG) est une base de données géographiques servant de référence à l'instruction des aides de la politique agricole commune (PAC) depuis 2005. Tout exploitant souhaitant percevoir des aides publiques est tenu de faire, annuellement, une description de son assolement. Ce RPG est géré par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et les services déconcentrés du ministère en charge de l'agriculture. L'ASP confie à l'IGN la diffusion des données anonymisées.

L'**unité gros bétail tous aliments** (UGBTA) est une unité employée pour comparer les effectifs d'espèces différentes selon leur consommation alimentaire totale.

Grande carte de la Guadeloupe : digitalisation d'une légende d'occupation du sol à partir de la Grande carte de la Guadeloupe [ingénieurs géographes (1763)], numérisée et géoréférencée (plus de détails sur le site KaruGéo).